

Ploumoguier.

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secrétariat de L. Gréchi

Réponses.

~~48~~ Une trentaine

12 familles

les 12 familles du n° 2

de 22 personnes environ

personne n'os. prononcer

Une dizaine pour le moins

non

Nous croyons que la chose est possible
et qu'elle serait bien vue de tous les gens de bien

M. Massé et Guy demeurant au Conquet
4. Kilomètres pour venir au bourg

oui

une quarantaine pour Ploumoguier et une dizaine
pour Lambert et les Iles

les sœurs sont pour les pauvres

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toute l'année?

Combien auraient besoin d'être assistés seulement de temps en temps?
De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (Celles dont il est parlé au n° 2.)

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.)

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier?

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

Fonctionne-t-elle bien?

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

Quelle distance ont-ils à parcourir?

8°. Avez-vous une sœur de charité pour les malades?

9°. Combien de décès par an?

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévot?

Mettez au dos de la feuille les observations, s'il y a lieu.

100. 100. 100. 100.